



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2002/1/Add.2
13 février 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-huitième session
18 mars-26 avril 2002
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Établi par le Secrétaire général

Additif

1. Le présent document a été établi en vue de compléter l'ordre du jour provisoire annoté de la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme (E/CN.4/2002/1/Add.1).
2. Il vise à porter à l'attention de la Commission les résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session qui sont jugées utiles pour l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la cinquante-huitième session de la Commission.* La liste de ces résolutions figure en annexe.

* Lors de l'élaboration du présent document, l'Assemblée générale, à sa cinquante-sixième session, n'avait pas encore pris de décision concernant la Déclaration et le Programme d'action de Durban et les questions connexes.

LISTE DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,
À SA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION, QUI PRÉSENTENT UN INTÉRÊT
POUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION

| Point correspondant de l'ordre du jour de la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme | Numéro et titre de la résolution |
|--|---|
| 3 | 56/242. Plan des conférences [eu égard en particulier à la section III consacrée aux questions relatives à la documentation et aux publications] |
| 5 | 56/141. Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination |
| 5 | 56/142. Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination |
| 5 | 56/232. Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination |
| 7 | 56/150. Le droit au développement |
| 8 | 56/59. Travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et les autres Arabes des territoires occupés |
| 8 | 56/60. Applicabilité de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, au territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et aux autres territoires arabes occupés |
| 8 | 56/61. Les colonies de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et le Golan syrien occupé |
| 8 | 56/62. Pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem |
| 8 | 56/63. Le Golan syrien occupé |
| 9 | 56/171. Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran |
| 9 | 56/172. Situation des droits de l'homme dans certaines parties de l'Europe du Sud-Est |
| 9 | 56/173. Situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo |
| 9 | 56/174. Situation des droits de l'homme en Iraq |

Point correspondant
de l'ordre du
jour de la
cinquante-huitième
session de la
Commission des
droits de l'homme

Numéro et titre de la résolution

| | | |
|-------|---------|--|
| 9 | 56/175. | Situation des droits de l'homme au Soudan |
| 9 | 56/176. | Situation des droits de l'homme en Afghanistan |
| 9 | 56/231. | Situation des droits de l'homme au Myanmar |
| 10 | 56/148. | Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales |
| 10 | 56/155. | Le droit à l'alimentation |
| 10 | 56/156. | Les droits de l'homme et la diversité culturelle |
| 10 | 56/165. | La mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme |
| 10 | 56/207. | Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006), et notamment de la proposition visant à la création d'un fonds mondial de solidarité pour l'élimination de la pauvreté |
| 11 | 56/160. | Droits de l'homme et terrorisme |
| 11 a) | 56/143. | Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants |
| 11 d) | 56/161. | Les droits de l'homme dans l'administration de la justice |
| 11 e) | 56/157. | Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse |
| 12 | 56/126. | La situation des femmes âgées dans la société |
| 12 | 56/127. | Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies |
| 12 | 56/129. | Amélioration de la condition de la femme en milieu rural |
| 12 | 56/132. | Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale |
| 12 a) | 56/128. | Pratiques traditionnelles ou coutumières préjudiciables à la santé des femmes et des filles |
| 12 a) | 56/229. | Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes |
| 13 | 56/117. | Politiques et programmes mobilisant les jeunes |
| 13 | 56/139. | Les petites filles |

Point correspondant
de l'ordre du
jour de la
cinquante-huitième
session de la
Commission des
droits de l'homme

Numéro et titre de la résolution

| | | |
|-------|---------|--|
| 13 | 56/222. | Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants |
| 14 a) | 56/131. | Violence à l'égard des travailleuses migrantes |
| 14 a) | 56/145. | Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille |
| 14 a) | 56/170. | Protection des migrants |
| 14 b) | 56/162. | Promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses ou linguistiques |
| 14 c) | 56/164. | Aide et protection en faveur des personnes déplacées dans leur propre pays |
| 14 c) | 56/166. | Droits de l'homme et exodes massifs |
| 14 d) | 56/115. | Mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées: vers une société pour tous au XXI ^e siècle |
| 14 d) | 56/168. | Convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées |
| 14 d) | 56/228. | Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées: deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement |
| 15 | 56/140. | Décennie internationale des populations autochtones |
| 17 | 56/3. | Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations |
| 17 | 56/5. | Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010 |
| 17 | 56/6. | Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations |
| 17 | 56/149. | Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme |
| 17 | 56/151. | Promotion d'un ordre international démocratique et équitable |

Point correspondant
de l'ordre du
jour de la
cinquante-huitième
session de la
Commission des
droits de l'homme

Numéro et titre de la résolution

- | | | |
|-------|---------|---|
| 17 | 56/152. | Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire |
| 17 | 56/153. | Renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité |
| 17 | 56/154. | Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux en tant qu'élément important de la défense et de la protection des droits de l'homme |
| 17 | 56/156. | Les droits de l'homme et la diversité culturelle |
| 17 | 56/159. | Affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation |
| 17 a) | 56/144. | Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme |
| 17 b) | 56/163. | Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus |
| 17 c) | 56/147. | Éducation dans le domaine des droits de l'homme |
| 17 c) | 56/167. | Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme |
| 18 a) | 56/146. | Répartition géographique équitable dans la composition des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme |
| 18 b) | 56/158. | Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme |
| 19 | 56/169. | Situation des droits de l'homme au Cambodge |
